

2023-1578
2023-05-23
Container Label



Herbicide VIKING^{MC} Cléthodime

GROUPE	1	HERBICIDE
--------	---	-----------

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL (AGRICOLE)

UTILISER AVEC
L'Adjuvant VIKING
Adjuvant d'ester de
phosphate

HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LES HARICOTS COMMUNS SECS (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CANOLA, LES POIS CHICHES des types DESI et KABULI, LA CORIANDRE, CARVI COMMUN, LE FENUGREC, LES CANNEBERGES, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), LES POIS DES CHAMPS, LES LENTILLES, LA MOUTARDE ORIENTALE (de types condimentaire et oléagineuse), LA MOUTARDE BLANCHE, LES OIGNONS SECS, LES POMMES DE TERRE, LES CÉILLETS DES PRAIRIES, LE CARTHAME, LE SOJA, LES ÉPINARDS, LE TOURNESOL, LA BETTERAVE ROUGE, LE PANAIS, LES CAROTTES ET LES RADIS.

N° D'HOMOLOGATION: 34745 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Cléthodime..... 240 g/L
Avertissement, contient l'allergène soya

CONTENU NET : 250 mL – 1020 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24 1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033
RPO Shawnessy
Calgary, AB. T2Y 0K3
1-587-743-1029

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

2023-1578

2023-05-23

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires. Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages.

Lors de la manipulation, du mélange et du chargement du concentré ou lors du nettoyage et de la réparation de l'équipement, porter des lunettes protectrices ou un masque protecteur, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, un pantalon et un vêtement à manches longues. Durant l'application, porter un vêtement à manches longues et un pantalon. Pour l'équipement manuel et les pulvérisateurs à réservoir dorsal, porter également des gants résistant aux produits chimiques durant l'application.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées.

Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit renferme des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

2023-1578

2023-05-23

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DU PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU:

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2023-1578

2023-05-23



Herbicide VIKING^{MC} Cléthodime

GROUPE	1	HERBICIDE
--------	---	-----------

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL (AGRICOLE)

UTILISER AVEC VIKING
Adjuvant d'ester de
phosphate

HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LES HARICOTS COMMUNS SECS (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CANOLA, LES POIS CHICHES des types DESI et KABULI, LA CORIANDRE, CARVI COMMUN, LE FENUGREC, LES CANNEBERGES, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), LES POIS DES CHAMPS, LES LENTILLES, LA MOUTARDE ORIENTALE (de types condimentaire et oléagineuse), LA MOUTARDE BLANCHE, LES OIGNONS SECS, LES POMMES DE TERRE, LES ŒILLETES DES PRAIRIES, LE CARTHAME, LE SOJA, LES ÉPINARDS, LE TOURNESOL, LA BETTERAVE ROUGE, LE PANAIS, LES CAROTTES ET LES RADIS.

N° D'HOMOLOGATION: 34745 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Cléthodime..... 240 g/L
Avertissement, contient l'allergène soya

CONTENU NET : 250 mL – 1020 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24 1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887

Viking Crop Production Partners Inc.
Box 18033
RPO Shawnessy
Calgary, AB. T2Y 0K3
1-587-743-1029

2023-1578

2023-05-23

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Herbicide **VIKING Cléthodime** est un herbicide de postlevée sélectif utilisé pour la suppression d'une vaste gamme de graminées dans les semis de luzerne, les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches des types desi et kabuli, la coriandre, le carvi commun, le fenugrec, les canneberges, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), les pois des champs, les lentilles, la moutarde orientale (de types condimentaire et oléagineuse), la moutarde blanche, les oignons secs, les pommes de terre, les œillets des Prairies, le carthame, le soja, les épinards, le tournesol, la betterave rouge, le panais, les carottes et les radis.

L'Herbicide VIKING Cléthodime doit être utilisé seulement avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate.

L'Herbicide **VIKING Cléthodime** est un herbicide systémique qui est diffusé du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Une bonne couverture du feuillage est importante afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées sensibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et de la concurrence offerte par la culture.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires. Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages.

Lors de la manipulation, du mélange et du chargement du concentré ou lors du nettoyage et de la réparation de l'équipement, porter des lunettes protectrices ou un masque protecteur, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, un pantalon et un vêtement à manches longues. Durant l'application, porter un vêtement à manches longues et un pantalon. Pour l'équipement manuel et les pulvérisateurs à réservoir dorsal, porter également des gants résistant aux produits chimiques durant l'application.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées.

Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

2023-1578

2023-05-23

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit renferme des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE: Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2023-1578

2023-05-23

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DU PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU:

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide concentré émulsifiable de postlevée l'**Herbicide VIKING Cléthodime** doit être utilisé seulement pour la suppression des graminées dans les semis de luzerne, les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches des types desi et kabuli, la coriandre, le carvi commun, le fenugrec, les canneberges, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), les pois des champs, les lentilles, la moutarde orientale (de types condimentaire et oléagineuse), la moutarde blanche, les oignons secs, les pommes de terre, les œillets des Prairies, le carthame, le soja, les épinards, le tournesol, la betterave rouge, le panais, les carottes et les radis.

Ne pas utiliser en serre.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Un délai d'attente de 30 jours avant la plantation est recommandé pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

PÉRIODE D'APPLICATION

Appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles, tel qu'indiqué à la section « Taux d'application de l'**Herbicide VIKING Cléthodime** ». On obtient la suppression la plus efficace lorsque le traitement est fait avant le tallage, quand les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

Pour la répression ou la suppression du chiendent, appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, quand le couvert du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

L'**Herbicide VIKING Cléthodime** sera moins efficace lorsque les plantes subissent un stress lié à un manque ou à un excès d'humidité, à de faibles températures et/ou à une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut se produire si l'application est effectuée lorsque prévaut l'une des conditions mentionnées précédemment. Dans les cultures à grand interligne où le couvert végétal peut prendre un certain temps à se former complètement, le travail du sol peut être nécessaire pour supprimer les graminées qui lèvent après le traitement.

Les semis de luzerne, semis de luzerne, les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches des types desi et kabuli, la coriandre, le fenugrec, les canneberges, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), les pois des champs, les lentilles, la moutarde orientale (de types condimentaire et oléagineuse), la moutarde blanche, les oignons secs, les pommes de terre, les œillets des Prairies, le carthame, le soja, les épinards, le tournesol, la betterave rouge, le panais, les carottes

2023-1578

2023-05-23

et les radis sont tolérants à L'**Herbicide VIKING Cléthodime** à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récolte indiqué dans les « Recommandations pour les cultures » doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Pour les pois chiches desi et kabuli, faire un maximum d'une application de l'**Herbicide VIKING Cléthodime** par saison avant que la culture n'ait atteint le stade 9 nœuds (18 cm de hauteur au maximum) et lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles.

Pour le fenugrec, appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** en postlevée lorsque la culture est au stade 3 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour la coriandre ou l'œillet des Prairies, appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** en postlevée lorsque ces cultures sont au stade 2 à 5 feuilles. On peut faire un maximum d'une application par année.

Pour le carthame, appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** en postlevée lorsque la culture est au stade 6 à 8 feuilles.

La canneberge tolère l'**Herbicide VIKING Cléthodime** à tous les stades de croissance; cependant, ne pas appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** entre le stade de la crosse et la pleine floraison.

TAUX D'APPLICATION DE l'Herbicide VIKING Cléthodime

Les taux à utiliser pour supprimer diverses espèces de graminées sont indiquées ci- après. Consulter la section sur les cultures afin de connaître le taux maximal à utiliser pour chacune des cultures.

Graminées	Stade foliaire	Taux d'application de l'Herbicide VIKING Cléthodime	Taux d'application de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate
*Sétaire (verte, glauque) Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine)	2 à 4	0,125 L/ha	0,5% v/v
Pied-de-coq Panic capillaire Panic d'automne Panic millet Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané	2 à 6	0,125 L/ha	0,5% v/v
Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine) Sétaire (verte, glauque) Ivraie de perse Digitaire (astringente et sanguine) Panic millet Panic capillaire Panic d'automne Pied-de-coq Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané Chiendent – répression	2 à 6	0,19 L/ha	0,5 v/v

2023-1578
2023-05-23

Chiendent - suppression**	2 à 6	0,38 L/ha	1,0 % v/v
---------------------------	-------	-----------	-----------

* l'**Herbicide VIKING Cléthodime** appliqué à la dose de 0,125 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau devrait être pulvérisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Bon établissement de la culture
- Application hâtive (comme dans le tableau ci-dessus, avant le tallage)
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées
- Infestation légère à modérée des mauvaises herbes
- Taux de fertilité et d'humidité appropriés
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance

Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser une dose de 0,19 L/ha de l'**Herbicide VIKING Cléthodime**.

** Pour obtenir une suppression appropriée du chiendent, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES :

Cultures	Taux d'application maximum de l'Herbicide VIKING Cléthodime	Méthode d'application ⁶	Délai d'attente avant la récolte
Semis de luzerne	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Haricots communs secs ^{1,2} (variété <i>Phaseolus vulgaris</i> seulement)	0,19 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Bleuets en corymbe ^{1,5,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Carvi commun ^{1,5,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Canola	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Carotte ^{4,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Canneberge ^{1,2,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pois chiches desi et kabuli	0,19 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Coriandre ^{1,3,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Fenugrec ^{1,3,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pois des champs	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours

2023-1578
2023-05-23

Lentilles	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde orientale de types condimentaire et oléagineuse	0,38 L/ha	Application Terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde blanche	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Oignons sec ^{1,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	45 jours
Panais ^{4,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pommes de terre	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Œillets des Prairies ^{1, 3, 7}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	S.O.
Radis ^{4,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Betterave rouge ^{4,7}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Carthame	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	70 jours
Soja	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Épinard ^{4,7}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Tournesol	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	72 jours

1. Faire un maximum d'une application par année.
2. NOTE : Le degré de tolérance aux herbicides, dont l'**Herbicide VIKING Cléthodime**, peut varier selon les variétés de cette culture. Comme la tolérance à l'**Herbicide VIKING Cléthodime** de toutes les variétés n'a pas été testée, utiliser d'abord l'**Herbicide VIKING Cléthodime** sur une petite parcelle de chaque variété afin de confirmer la tolérance, avant d'appliquer le produit à grande échelle. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés à l'**Herbicide VIKING Cléthodime**.
3. Ne pas récolter les œillets des Prairies traités ni les feuilles du fenugrec traité consommé comme légume ni les feuilles de la coriandre traitée destinées à la consommation humaine.
4. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application.
5. Appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** en un traitement généralisé dirigé vers le sol.
6. VOLUME DE PULVÉRISATION POUR L'APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer dans 28 à 55 L/ha. Augmenter les volumes de pulvérisation jusqu'à 100L/ha si le feuillage des graminées ou des cultures devient dense.
7. Consulter la section « USAGES LIMITÉS » de la présente étiquette pour obtenir des directives d'utilisation additionnelles.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des

2023-1578

2023-05-23

produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Viking Crop Production Partners Inc. au 1-587-743-1029 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET BUCTRIL^{MD} M

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique) :

L'Herbicide VIKING Cléthodime peut être mélangé en cuve avec BUCTRIL M afin de supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées indésirables dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique). Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS pulvériser ce mélange en cuve lorsque les plantes subissent un stress. NE PAS pulvériser par temps chaud et humide. Respecter toutes les mises en garde, restrictions et recommandations en matière d'application qui figurent sur l'étiquette de BUCTRIL M. Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.

Période d'application : Le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique) peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique) a de 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont au stade de la plantule. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : **L'Herbicide VIKING Cléthodime à raison de 0,19 L à 0,38 L/ha, mélangé en cuve avec BUCTRIL M à raison de 1,0 L/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % à 1,0 % v/v.**

Mauvaises herbes supprimées : Tel qu'indiqué pour l'Herbicide VIKING Cléthodime utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de BUCTRIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de l'Herbicide VIKING Cléthodime et de BUCTRIL M pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique), ajouter la quantité requise de BUCTRIL M. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de l'Herbicide VIKING Cléthodime. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.

2023-1578

2023-05-23

- Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.
- Voir la section **ÉLIMINATION** afin de connaître la marche à suivre pour éliminer la solution de nettoyage.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET CURTAIL M

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) :

L'Herbicide **VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec **CURTAIL M** pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 15 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre 10 cm et le stade du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : L'Herbicide **VIKING Cléthodime** à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec **CURTAIL M** à raison de 1,5 à 2,0 L/ha et avec **VIKING Adjuvant d'ester de phosphate** à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'l'Herbicide **VIKING Cléthodime** et mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de **CURTAIL M**.

Consulter l'étiquette du **CURTAIL M** pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

Délai d'attente avant le pâturage

Ne pas faucher les cultures traitées pour nourrir le bétail ni laisser le bétail paître dans les champs traités dans les 60 jours suivant l'application.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- Ajouter la quantité de **CURTAIL M** requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
- Ajouter la quantité requise de l'Herbicide **VIKING Cléthodime**. Continuer à agiter.
- Ajouter la quantité requise de l'Herbicide **VIKING Adjuvant d'ester de phosphate** avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
- Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
- Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET MCPA ESTER

Lin : L'Herbicide **VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec **MCPA Ester** pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans la culture du lin. Pour les applications terrestres, pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa. Pour les applications

2023-1578
2023-05-23

aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha à une pression de 235 kPa.

NOTE : CE MÉLANGE EN CUVE NE DOIT PAS ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES VARIÉTÉS DE LIN À BASSE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Ne pas traiter après le stade du bouton. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade de la plantule et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : L'**Herbicide VIKING Cléthodime** à une dose de 0,19 L/ha à 0,38 L/ha, mélangé en cuve avec MCPA ESTER, et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % à 1,0 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées: Tel qu'indiqué pour l'**Herbicide VIKING Cléthodime** utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de MCPA ESTER pour connaître le taux d'application, les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et l'information spécifique au lin.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de MCPA ESTER requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de l'**Herbicide VIKING Cléthodime**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET LONTREL^{MC} 360 HERBICIDE

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique) :

L'**Herbicide VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 10 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : l'**Herbicide VIKING Cléthodime** à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,56 à 0,83 L/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

2023-1578
2023-05-23

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée et renouée liseron.

Chardon des champs

0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison

0,83 L LONTREL 360/ha Suppression jusqu'à l'année suivante

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE : Pour connaître les instructions de mélange, consulter la section portant sur le mélange en cuve d'**Herbicide VIKING Cléthodime** et de LONTREL 360 appliqué dans le canola.

Canola : l'**Herbicide VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de solution à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le canola peut être traité entre les stades 2 et 6 feuilles. Appliquer lorsque les graminées sont entre les stades 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le chardon des champs doit être traité lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : L'**Herbicide VIKING Cléthodime** à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 raison de 0,42 à 0,83 L/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée.

Renouée liseron

0,56 L LONTREL 360/ha

Suppression durant toute la saison

Chardon des champs

0,42 L LONTREL 360/ha

Suppression des parties aériennes durant 6 à 8 semaines

0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison

0,83 L LONTREL 360/ha Suppression jusqu'à l'année suivante

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de LONTREL 360 requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de **Herbicide VIKING Cléthodime**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.

2023-1578

2023-05-23

9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET PURSUIT^{MD} HERBICIDE

Pois des champs : L'Herbicide **VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec PURSUIT herbicide pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les pois des champs. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.

Période d'application : Les pois des champs peuvent être traités jusqu'au stade 6 feuilles trifoliées. Traiter lorsque le blé spontané, l'orge spontanée, la folle avoine et la sétaire verte sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : l'Herbicide **VIKING Cléthodime** à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT herbicide à raison de 210 mL/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT herbicide.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve d'l'Herbicide **VIKING Cléthodime** et de PURSUIT herbicide pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois des champs, ajouter la quantité requise de PURSUIT herbicide. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de l'Herbicide **VIKING Cléthodime**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

Canola tolérant à l'imazéthapyr (par exemple les variétés de canola possédant le gène SMART): l'Herbicide **VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec PURSUIT herbicide pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de PURSUIT herbicide.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr peuvent être traitées après que la culture a développé une feuille complète. Traiter lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour la suppression des mauvaises à feuilles larges.

Taux d'application : L'Herbicide **VIKING Cléthodime** à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT herbicide à raison de 0,105 ou de 0,21 L/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

2023-1578

2023-05-23

Mauvaises herbes supprimées : Tel qu'indiqué pour l'**Herbicide VIKING Cléthodime** en plus des mauvaises herbes qui suivent.

PURSUIT herbicide à raison de 0,105 L/ha pour supprimer : stellaire moyenne, ortie royale, amarante à racine rouge*, tabouret des champs, canola spontané (non tolérant à l'imazéthapyr), moutarde des champs et renouée liseron*, au stade 1 à 4 feuilles.

*Pour les faibles degrés d'infestation seulement. Pour les degrés d'infestation élevés, utiliser PURSUIT herbicide à raison de 0,21 L/ha.

PURSUIT herbicide à raison de 0,21 L/ha pour la suppression des mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE : Consulter la section des mélanges en cuve avec L'**Herbicide VIKING Cléthodime** et PURSUIT herbicide appliqués dans les pois des champs.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET MUSTER^{MD}

Canola : L'**Herbicide VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec MUSTER pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha d'eau à une pression de 275 kPa.

Période d'application : Le canola peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Pulvériser lorsque les graminées sont aux stades 2 à 6 feuilles et lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont entre les stades du cotylédon et 6 feuilles. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : L'**Herbicide VIKING Cléthodime** à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées

MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha : folle avoine, séttaire verte, orge spontanée, avoine spontanée, blé spontané, ortie royale, moutarde des champs, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens (plantules printaniers), tabouret des champs* et amarante à racine rouge.

**Répression du tabouret des champs à la dose réduite. Appliquer sur le tabouret des champs au stade 1 à 4 feuilles.*

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de MUSTER requise au réservoir. Continuer à agiter. 4. Aussitôt que le MUSTER est en suspension, ajouter la quantité d'l'**Herbicide VIKING Cléthodime** requise au réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
5. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
6. Pour des remplissages répétés, préparer une bouillie de MUSTER et ajouter le volume d'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur avant d'ajouter l'**Herbicide VIKING Cléthodime** et VIKING Adjuvant d'ester de phosphate.

2023-1578

2023-05-23

- Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- Immédiatement après l'emploi, consulter l'étiquette de MUSTER pour obtenir les directives de nettoyage approprié du réservoir.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET LIBERTY® 150 SN – PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

Canola : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

L'Herbicide VIKING Cléthodime peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 150 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes au glufosinate- ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 150 SN pour connaître la période d'application aux doses de 2,67 ou de 4,0 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

Taux d'application : L'Herbicide VIKING Cléthodime à raison de 63 mL/ha mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 150 SN à raison de 2,67 à 4,0 L/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 150 SN, aux doses de 2,67 et de 4,0 L/ha.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- Verser la quantité appropriée de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
- ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 150 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
- Verser la quantité appropriée d'Herbicide VIKING Cléthodime et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
- Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
- Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME ET LIBERTY 200 SN – EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

2023-1578
2023-05-23

Canola : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

2023-1578

2023-05-23

L'**Herbicide VIKING Cléthodime** peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes au glufosinate- ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN pour connaître la période d'application aux doses de 2,0 ou de 2,5 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

Taux d'application : L'**Herbicide VIKING Cléthodime** à raison de 63 mL/ha mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN à raison de 2,0 à 2,5 L/ha et avec VIKING Adjuvant d'ester de phosphate à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN aux doses de 2,0 et de 2,5 L/ha.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 200 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée de l'**Herbicide VIKING Cléthodime** et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

AVIS À L'UTILISATEUR :

LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:

Le **MODE D'EMPLOI** de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Viking Crop Production Partners Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Viking Crop Production Partners Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Culture	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application de:		Observations
		L'HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME	VIKING Adjuvant d'ester de phosphate	
OEILLET DES PRAIRIES	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de l' Herbicide VIKING Cléthodime . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,5 % v/v	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide VIKING Cléthodime après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Ne pas récolter les œillets des Prairies traités destinés à la consommation humaine.</p> <p>Application terrestre seulement.</p>
BLEUET EN CORYMBE	Graminées indiquées sur de l'étiquette l' Herbicide VIKING Cléthodime . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide VIKING Cléthodime après la levée des mauvaises herbes et de la culture.</p> <p>Faire un maximum d'une application par année, en postlevée, avec de l'équipement terrestre.</p>

2023-1578
2023-05-23

				<p>Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol.</p> <p>Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.</p> <p>Respecter un DAAR de 14 jours.</p> <p>Application terrestre seulement.</p>
CORIANDRE, CARVI COMMUN	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de l' Herbicide VIKING Cléthodime	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour l' Herbicide VIKING Cléthodime + VIKING Adjuvant d'ester de phosphate de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour l' Herbicide VIKING Cléthodime + VIKING Adjuvant d'ester de phosphate de cette étiquette.	<p>PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l'Herbicide VIKING Cléthodime après la levée lorsque la coriandre est au stade 2 à 5 feuilles.</p> <p>Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Respecter un DAAR de 60 jours. Ne pas récolter les feuilles de la coriandre traitée destinées à la consommation humaine.</p> <p>Application terrestre seulement.</p>

2023-1578
2023-05-23

FENUGREC	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de l' Herbicide VIKING Cléthodime	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour l' Herbicide VIKING Cléthodime + VIKING Adjuvant d'ester de phosphate de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour l' Herbicide VIKING Cléthodime + VIKING Adjuvant d'ester de phosphate de cette étiquette.	PÉRIODE D'APPLICATION: Appliquer l' Herbicide VIKING Cléthodime après la levée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 30 jours. Ne pas laisser paître le bétail dans le fenugrec traité avec ni le nourrir avec du l' Herbicide VIKING Cléthodime fourrage de fenugrec traité. Ne pas utiliser les feuilles de fenugrec traité comme légume destiné à la consommation humaine. Application terrestre seulement.
OIGNONS SECS	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette l' Herbicide VIKING Cléthodime et répression du pâturin annuel au stade 2 à 6 feuilles	0,38 L/ha	0,5 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l' Herbicide VIKING Cléthodime après la levée lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles. Appliquer avec de l'équipement terrestre. Une seule application par année. Respecter un DAAR de 45 jours. Application terrestre seulement.

<p>CARTHAME</p>	<p>Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide VIKING Cléthodime</p>	<p>0,19 à 0,38 L/ha</p>	<p>0,5 à 1,0 % v/v</p>	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide VIKING Cléthodime en postlevée lorsque le carthame est au stade 6 à 8 feuilles. Faire un maximum d'une application par année, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 70 jours. Application terrestre seulement.</p>
<p>ÉPINARD</p>	<p>Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide VIKING Cléthodime</p>	<p>Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour l'Herbicide VIKING Cléthodime + VIKING Adjuvant d'ester de phosphate de cette étiquette.</p>	<p>Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour l'Herbicide VIKING Cléthodime + VIKING Adjuvant d'ester de phosphate de cette étiquette.</p>	<p>Faire un maximum de deux applications par année à 14 jours d'intervalle, en postlevée, avec de l'équipement terrestre, lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.</p>
<p>CANNEBERGE</p>	<p>Graminées indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide VIKING Cléthodime. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux sur cette étiquette.</p>	<p>0,19 à 0,38 L/ha</p>	<p>0,5 à 1 % v/v</p>	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l'Herbicide VIKING Cléthodime après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Ne pas appliquer entre le stade de la crosse et la pleine floraison. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours.</p>

2023-1578
2023-05-23

BETTERAVE ROUGE, PANAIS, CAROTTES, RADIS	Graminées indiquées sur l'étiquette de l' Herbicide VIKING Cléthodime . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer l' Herbicide VIKING Cléthodime après la levée des mauvaises herbes et de la culture avec de l'équipement terrestre. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison de croissance. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.
---	---	------------------	---------------	--

2023-1578

2023-05-23

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

APPLICATION TERRESTRE

Volume d'eau et pression de pulvérisation :

Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture optimale, utiliser des buses inclinées vers l'avant à 45 degrés.

L'utilisation de buses à miroir ou à jet en cône creux n'est pas recommandée en raison d'une couverture inégale et inadéquate. Une pulvérisation uniforme complète de toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes.

Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes de pulvérisation sont de 55 à 110 L/ha.

Pour les applications terrestres, utiliser des volumes de pulvérisation variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa.

Pour traiter des populations élevées de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal des cultures est dense, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 110 litres par hectare et une pression de 275 à 425 kPa. En toute circonstance, respecter la dose d'application de VIKING Adjuvant d'ester de phosphate recommandée sur l'étiquette, à la section TAUX D'APPLICATION DE L'**HERBICIDE VIKING CLÉTHODIME**.

Pour les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), un volume de pulvérisation minimum de 110 L d'eau/ha est recommandé.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole :

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossière de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION AÉRIENNE

Volume d'eau et pression de pulvérisation :

Appliquer l'**Herbicide VIKING Cléthodime** seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression d'au moins 300 kPa.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 10 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Application aérienne

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.
- Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

- Lire attentivement l'étiquette au complète et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-587-743-1029. Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Zones tampons sans pulvérisation:

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon sans pulvérisation.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (comme les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), et des habitats d'eau douce vulnérables (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection des:		
			habitats d'eau douce d'une profondeur de:		habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures		1	1	1
Pulvérisation aérienne	Canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en	Voilure fixe	5	1	40

2023-1578
2023-05-23

acide linoléique), pois de champ, lentilles, pommes de terre, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, soja, tournesol, oignons secs	Voilure tournante	5	1	35
Haricots communs secs, pois chiches des types desi et kabuli	Voilure fixe	1	1	20
	Voilure tournante	1	1	20

Lorsqu'un mélange en cuve est permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes de ces produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Utiliser seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.
2. Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou des graminées l'année précédente.
3. Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.
4. L'efficacité du traitement est réduite s'il pleut dans l'heure suivant l'application.
5. Attendre 4 jours entre un traitement avec l'**Herbicide VIKING Cléthodime** et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette dans les mélanges en cuve.
6. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison.
7. Après une application de l'**Herbicide VIKING Cléthodime**, ne pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé. Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.
8. **L'Herbicide VIKING Cléthodime peut être appliqué par voie aérienne sur certaines cultures mentionnées dans la présente étiquette.**
9. **NE PAS** entrer ni permettre l'entrée des travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter qu'**l'Herbicide VIKING Cléthodime** est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **l'Herbicide VIKING Cléthodime** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

2023-1578

2023-05-23

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**Herbicide VIKING Cléthodime** ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et de la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de luttes.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Viking Crop Production Partners Inc. au 1-587-743-1029.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.